

Table des matières

Mot de la présidente

Éditorial

La fraude et l'exploitation financière chez les aînéEs

Les aînéEs et les communications

La lettre extraordinaire de grand-maman Élisabeth

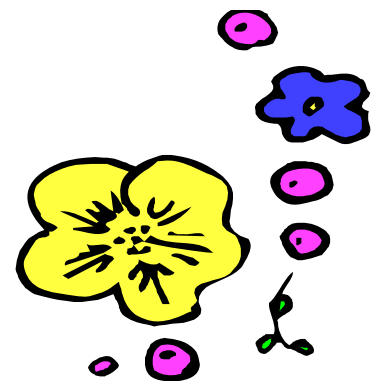
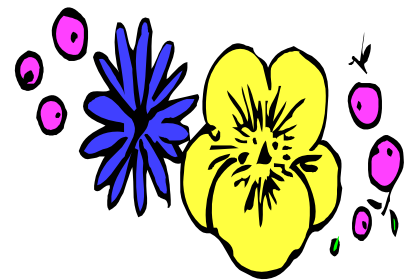
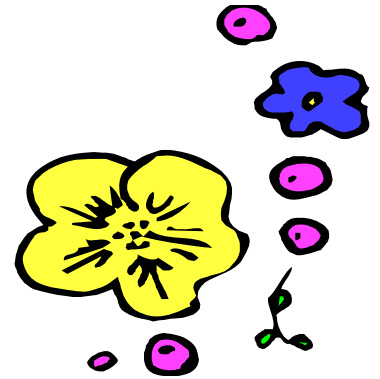
Les bénévoles

Bonheur ! Ou es-tu ?

Vieillir en beauté

Parole à nos membres

UN MERVEILLEUX ÉTÉ
ET DE BONNES VACANCES



Bonjour à toutes et tous

Cette année, du mois de novembre au mois d'avril, nous avons reçu un nombre record de centimètres de neige, ce qui fait, qu'à un certain moment nous avons douté que celle-ci n'arrête pas de tomber.

A notre grande surprise, elle a fondu rapidement pour laisser la place au printemps. Alors nous avons remisé nos pelles avec plaisir.

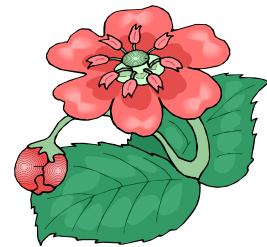
Ce fut le temps de préparer nos jardins et de planter nos fleurs.

Avec le retour de l'été, je vous souhaite de profiter de ce temps pour vous reposer.

Aussi ce sera une période extraordinaire pour participer aux différentes activités qui vous seront offertes pour fêter le 400^e anniversaire de la ville de Québec. **Bonne célébration.**

Je vous souhaite un bel été et j'espère vous revoir à l'automne, lors de la reprise de nos activités.

Bon été.



YVETTE CÔTÉ, présidente

Éditorial

ChèrEs membres,

J'espère que pour chacunE de vous tout va bien.

En relation avec un projet que nous allons réaliser d'ici le 30 avril 2009, du moins je l'espère bien, c'est-à-dire la réalisation et l'animation de nouvelles sessions d'information et de formation ayant pour thème « Même âgéE, moi, je garde le pouvoir sur mon argent : c'est mon droit » Voir le rapport annuel 2006-2007 de l'AQDR Québec, page 15, vous trouverez dans le présent numéro un article traitant précisément de la fraude et de l'exploitation financière chez les aînéEs.

Nous avons cru bon rappeler ce sujet toujours d'actualité car ces abus existent toujours malheureusement.

Par ailleurs, j'ai cru bon vous entretenir de notre situation d'aînéEs en matière de communications en général.

Je me vois obligé, en terminant, de vous communiquer une nouvelle triste pour nous tous et toutes, c'est-à-dire, la démission pour cause de santé de notre cher président national, monsieur Norbert Rodrigue. Ce départ nous affecte beaucoup et nous lui souhaitons toute la chance possible dans les circonstances pénibles qu'il traverse.

Bonne lecture et bonnes vacances estivales 2008.

Laurent Rodrigue
Secrétaire de l'AQDR Québec



LA FRAUDE ET L'EXPLOITATION FINANCIÈRE CHEZ LES AÎNÉ(E)S

On parle toujours d'abus et de violence à l'égard des aînéEs car cela existe encore malheureusement. La fraude et l'exploitation financière chez les aînéEs constituent tout un volet parmi les abus de quelque nature qu'ils soient.

Il n'est jamais facile d'aborder cette question car les personnes qui en font l'objet sont évidemment vulnérables. Les auteurs de ces abus, de cette fraude, de cette exploitation financière, sont responsables, lorsque repérés et que les preuves sont concluantes à leur encontre, soit par l'application du Code civil, du Code criminel, s'il ya lieu, et de la Charte des droits et libertés de la personne.

L'observation des cas de fraude relevés permet de tracer un genre de portrait-type de la victime aînée :

- a) Âge : une personne généralement âgée de 75 ans et plus
- b) État : dépendance, isolement et vulnérabilité de la victime, surtout si elle vit avec l'abuseur/euse
- c) Milieu : la plupart du temps, la victime provient d'un milieu socio-économique défavorisé
- d) Santé : la victime est en perte d'autonomie
- e) Activité financière : la victime a souvent signé une procuration en faveur de l'abuseur/euse car elle n'est pas familière avec les technologies de l'information et ne veut ou ne peut pas les utiliser.

La jurisprudence des cas et les enquêtes démontrent que l'exploitation financière prend plusieurs formes tel que le vol des biens, les demandes régulières d'argent de la personne cohabitant avec unE aînéE lui venant « en aide », le paiement de montants salés et excessifs pour des services rendus, ou fictifs, ou encore l'utilisation frauduleuse d'une procuration.

Pour ajouter à la gravité de la situation, souvent de la violence psychologique et physique est exercée par l'abuseur/euse qui est apparentéE à la victime : conjoint, parenté immédiate « enfants, frères, sœurs » et plus éloignée « neveux, nièces ». Le tout est basé évidemment sur l'abus de confiance que manifeste la victime.

Du côté de celle-ci, l'émotivité rend complexe le recours à des règlements rapides de la situation car, bien souvent, la victime refuse toute dénonciation par peur de perdre l'affection de ses proches et, en même temps, une aide indispensable à sa survie de tous les jours. La victime se trouve donc coincée, comme prise dans un étau, prisonnière inconnue, et ne sait plus comment s'en sortir.

Quelque puissent être les modes de maltraitance, la victime conserve, évidemment, le droit fondamental et inaliénable de vivre dans sa résidence en toute sécurité.

Une tendance de plus en plus préoccupante concerne les abus commis par les enfants envers leurs « vieux ». Les voilà qui se mettent à faire la loi, à se servir allégrement dans les comptes bancaires, avec violence non seulement verbale, mais même physique tant que leurs désirs ne sont pas satisfaits : achat d'équipement sportif, électronique, voyages, achat d'une automobile convoitée depuis longtemps, et, de nos jours, consommation de drogues avec les dettes qui l'accompagnent.

On voit aussi que les délinquantEs, même après avoir été arrêtéEs, condamnéEs et malgré les interdictions qu'ils (elles) doivent respecter, reviennent encore harceler leurs parents, en sorte que leur refus de les dénoncer subsiste.

La prévention demeure le meilleur moyen d'action. Il faut encourager les personnes âgées à adopter des comportements et des attitudes qui réduiront les risques d'abus envers elles. Une autre problématique surgit : par suite de pertes cognitives, il faut recourir aux services d'un mandataire. Donc, il faut bien le choisir pour ses compétences et son honnêteté. Par ailleurs, depuis 1990, la révision du mandat est obligatoire, à tous les cinq ans, et l'évaluation de la vérification de l'inaptitude d'une personne doit être faite tant au niveau médical que psychosocial par deux personnes différentes. Il faut en venir à convaincre coûte que coûte la victime de fraude et d'abus à dire NON aux mandataires indésirables et à dénoncer les personnes coupables.

RESSOURCES ET SOLUTIONS

Le Mouvement Desjardins a préparé une brochure intitulée « Maître de sa vie et de ses biens » qui préconise davantage d'autonomie et de vigilance. L'AQDR Québec entend bien préparer pour vous, membres actifs, des activités de formation continue avec la collaboration du Mouvement Desjardins. Cette brochure est actuellement pour l'usage des employéEs des Caisses locales et régionales.

L'Autorité des marchés financiers publie, pour sa part, diverses brochures informatives pour les consommateurs (trices) de produits et de services financiers. Il faut être prudentE, très prudentE en regard des planificateurs financiers!

On peut tracer, enfin, un portrait-type, ou profil, de la personne qui abuse :

- ❖ c'est une personne mal préparée à assumer la charge d'une personne âgée
- ❖ c'est une personne résistante à prodiguer des soins
- ❖ c'est une personne en proie à des difficultés financières
- ❖ c'est une personne éprouvant des problèmes professionnels
- ❖ c'est une personne isolée, sans ancrage ni support social
- ❖ c'est une personne dont les relations sociales sont pauvres ou inexistantes
- ❖ c'est une personne elle-même dépendante de la personne âgée
- ❖ c'est une personne qui vit d'autres problèmes comme l'alcoolisme, le jeu, la toxicomanie etc.
- ❖ c'est une personne issue de l'immigration dont l'intégration au Québec s'avère difficile ou mal réussie. L'AQDR Québec se propose de s'occuper de ces personnes.

Il faut faire attention également au TÉLÉ-MARKETING frauduleux et aux publicités non désirées. À ce sujet, il existe un réseau québécois pour contrer les abus envers les aînéEs. Ce réseau s'est donné un site Internet comme suit : www.rqcaa.org.

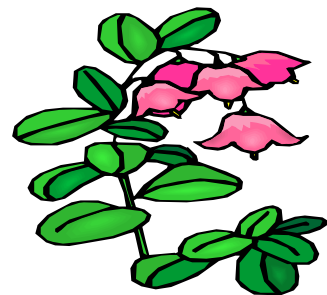
DERNIERS CONSEILS UTILES

- ❖ éviter systématiquement de répondre à toute offre ou proposition faite par téléphone, peu importe l'avantage offert
- ❖ ne pas accepter d'effectuer un paiement immédiat
- ❖ ne jamais donner son numéro de carte de crédit ou d'identification personnelle (NIP) à qui que ce soit
- ❖ ne jamais écrire, au guichet automatique, son numéro d'identification personnelle, ni le divulguer à qui que ce soit
- ❖ se méfier des individus qui se présentent à domicile pour soi-disant effectuer des réparations ou construction. Ne pas hésiter à voir les certificats de compétence et permis divers
- ❖ exiger toujours un temps de réflexion avant de prendre un engagement quelconque et formel et, surtout, ne rien signer immédiatement.

En terminant, il faut demeurer, individuellement et collectivement, critiques, réfléchis et attentifs en tout temps et ne jamais hésiter à poser des questions lorsque quelque chose paraît obscur ou louche. Plus de savoir équivaut à plus de pouvoir ! Même âgéEs, gardons le pouvoir sur notre argent et nos avoirs!

Source : Cet article reproduit largement les propos tenus par madame Lianne LeCellier, aux pages 14 à 18 inclusivement de la revue « Maturité » publié par l'AIFA, volume 17, no 4. Association internationale francophone des AînéES.

Laurent Rodrigue, secrétaire
Responsable des communications



LES AÎNÉ (E)S ET LES COMMUNICATIONS

Dans sa chronique de vendredi le 21 mars 2008, dans le Soleil de Québec, madame Brigitte Breton, dont j'aime les articles bien rédigés, parlait d'une publicité « pro vieux » et terminait son article comme suit : « si on voit davantage de personnes âgées actives dans la communauté, le vieillissement sera moins vu comme une maladie ».

Comme elle a raison ! Par ailleurs, les «vieux » savent faire bien autre chose que du bénévolat. Par exemple, il y a un domaine sur lequel je reviens toujours comme une rengaine depuis ma prise de retraite en juillet 1989, c'est bien celui des communications!

Avez-vous remarqué, en effet, que les « vieux » ont été évacués à peu près entièrement des médias écrits et surtout électroniques ? On les rencontre bien lors de réunions autour d'une table de concertation quelconque, autour de certains conseils d'administration d'organismes avec ou sans but lucratif et les « vieux » sont encore présents dans beaucoup de forums de discussion.

Cependant, on les voit de moins en moins communiquer sur la place publique : radio, télévision publique ou communautaire. Où êtes-vous donc cherEs collègEs retraitéEs ? Attendez-vous que les grands réseaux viennent vous offrir du temps d'antenne ? Seule TQS diffuse « Y a plein d'soleil », le dimanche matin, à l'heure où les jeunes dorment encore parce que fatigués de la veille. Cette émission est divertissante, certes, mais aucun temps n'est prévu pour permettre la présentation de sujets passionnants et brûlants d'actualité. Dommage !

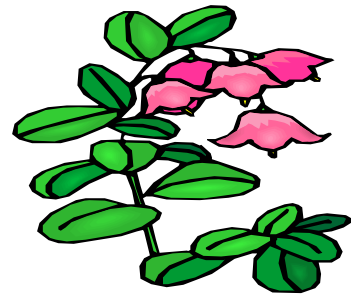
Quand donc les aînéEs montreront-ils (elles) leurs connaissances et leurs talents variés ? Quand donc en auront-ils (elles) seulement l'occasion ? Réponse : en s'y préparant, en s'organisant pour accéder aux microphones publics et aux plateaux de télévision et même, pourquoi pas ? au Cinéma.

En effet, si l'on savait le nombre d'aînéEs qui, dans une perspective intergénérationnelle, pourraient faire partager à leurs semblables et aux plus jeunes générations ce dont ils (elles) sont capables, les stations de radio/télévision auraient d'agréables surprises et des cotes d'écoute surprenantes. Les « vieux », des citoyens à part entière, dit-on, pourraient ainsi se révéler comme anciens musiciens, conférenciers, peintres, scientifiques, etc.

Je n'élabore pas davantage sachant que l'on me comprendra. La vieillesse sera moins objet de préjugés et moins vue comme une maladie, comme le disait madame Breton.

Qu'attendez-vous réseaux de radio et de télévision, médias écrits, pour faire une place raisonnable aux aînéEs dans votre programmation au lieu de nous refiler reprises après reprises ?

Merci à toutes et tous de votre attention.



Laurent Rodrigue, secrétaire
Responsable des communications

À la demande des membres du conseil d'administration voici une seconde parution de la lettre extraordinaire de grand-maman Elisabeth. «parution l'Étincelle des aînéES ; volume 7, no 2, décembre 2007.

LA LETTRE EXTRAORDINAIRE DE GRAND-MAMAN ELISABETH

Cher fils, chère fille,

La journée où tu trouveras que je suis devenu très vieux ou très vieille, essaie d'avoir de la patience envers moi et essaie de me comprendre.

Si je me salis en mangeant, si j'ai de la difficulté à m'habiller, sois patient(e). Souviens-toi des heures que j'ai passées à t'apprendre toutes sortes de choses, quand tu étais petit(e).

Si je répète la même chose des dizaines de fois, ne m'interromps pas, écoute-moi.

Quand tu étais jeune et que tu voulais que je te répète dix fois la même histoire, le soir, avant que tu t'endormes, je l'ai fait.

Si je ne me lave plus aussi souvent sous la douche, ne me réprimande pas et ne me dis pas que c'est une honte.

Souviens-toi combien d'excuses je devais inventer pour te faire prendre un bain quand tu étais petit (e).

En voyant mon ignorance vis-à-vis les nouvelles technologies, ne te moque pas de moi et laisse-moi plutôt le temps de comprendre.

Je t'ai appris tant de choses, bien manger, bien t'habiller, bien te présenter, comment confronter les problèmes de la vie.

S'il m'arrive à l'occasion de manquer de mémoire ou de ne pouvoir suivre une conversation, laisse-moi le temps nécessaire pour me souvenir. Si je n'y parviens, ne deviens pas nerveux(se) et arrogant(e).

Car, le plus important pour moi c'est de pouvoir être avec toi et de te parler.

Si je refuse de manger, ne me force pas. Je sais très bien quand j'ai faim et quand je n'ai pas faim.

Quand mes pauvres jambes ne me permettront plus de me déplacer comme avant, aide-moi de la même manière que je te tenais les mains pour t'apprendre à faire tes premiers pas.

Et quand un jour, je te dirai que je ne veux plus vivre, que je veux mourir, ne te fâche pas, car un jour, tu comprendras aussi à ton tour.

Essaie de comprendre qu'à un certain âge, on ne vit plus vraiment, on survit simplement.

Un jour, tu comprendras que malgré mes erreurs, j'ai toujours voulu ce qui était le mieux pour toi et que je te préparais le terrain pour quand tu serais grand(e).

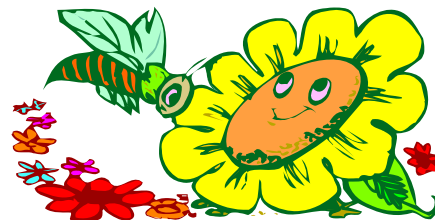
Tu ne dois pas te sentir triste, malheureux(se) ou incompetent(e), face à ma vieillesse et à mon état. Tu dois rester près de moi et essayer de comprendre ce que je vis, faire de ton mieux comme je l'ai fait à ta naissance.

Aide-moi à marcher, aide-moi à terminer ma vie avec amour et patience. La seule façon qu'il me reste pour t'en remercier, c'est un sourire et beaucoup d'amour de toi.

Je t'aime mon fils, ma fille.

Ton père, ta mère.

Grand-maman Élisabeth



Texte reçu de madame Hélène Girard membre de l'AQDR Québec

LES BÉNÉVOLES

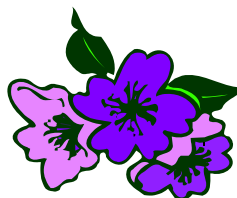
Beaucoup seront surpris d'apprendre
qu'au jour du Jugement dernier
Les bénévoles trouveront au paradis
une place, pour eux spécialement réservée,
garnie de fauteuils confortables, de coussins satinés
et de tabourets pour y poser leurs pieds.

Il n'y aura ni président de comité,
ni chefs de groupe, ni covotage,
pas d'équipes en mal d'entraîneurs,
pas de bazars, pas de pâtisseries à vendre,
rien à agraffer, à plier ou à poster,
et les listes téléphoniques seront bannies.

Et, ô miracle, sur un simple claquement de doigts,
boissons gazeuses et mets fins apparaîtront,
et les bénévoles seront servis comme des rois.
mais, demanderez-vous : « Qui assurera le service pour
ces privilégiés? Qui leur rendra justice? »

Voyons! Ce seront tous ceux qui, sur la terre, auront
profité des autres sans jamais rien faire.

Tiré du grand magazine 7 jours.



BONHEUR !

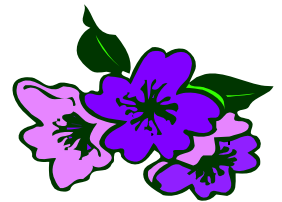
OU ES-TU ?

Si tu ne trouves pas le bonheur,
C'est peut-être que tu le cherches ailleurs,
Ailleurs que dans tes souliers...
Ailleurs que dans ton foyer.

Selon toi, les autres sont plus heureux,
Mais, toi tu ne vis pas chez eux...
Tu oublies que chacun a ses tracas,
Tu n'aimerais sûrement pas mieux son cas.

Comment peu-tu aimer la vie,
Si ton cœur est plein d'envie ?
Si tu ne t'aimes pas,
Si tu ne t'acceptes pas ?

Le plus grand obstacle au bonheur sans doute,
C'est de rêver d'un bonheur trop grand.
Sachons cueillir le bonheur au compte-gouttes,
Ce sont les petites gouttes qui font les océans.

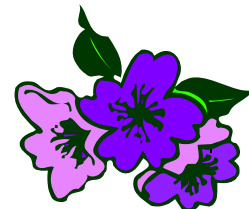


Ne cherchons pas le bonheur dans nos souvenirs;
Ne le cherchons pas non plus dans l'avenir.
CHERCHONS LE BONHEUR DANS LE PRÉSENT,
C'est là et là seulement qu'il nous attend.

Le bonheur ce n'est pas seulement un objet
Que l'on peut trouver quelque part hors de nous.
LE BONHEUR ce n'est qu'un projet
Qui part de nous et se réalise en nous.

Il n'existe pas de marchands de bonheur...
Il n'existe pas de machines à bonheur...
Il existe des gens qui croient au bonheur.
Ce sont des gens qui font eux-mêmes leur bonheur.

Si dans votre miroir votre figure vous déplaît,
À quoi ça sert de briser le miroir... ?
Ce n'est pas lui qu'il faut casser !
C'est vous qu'il faut changer.



InconnuE

Un merveilleux été

VIEILLIR EN BEAUTÉ

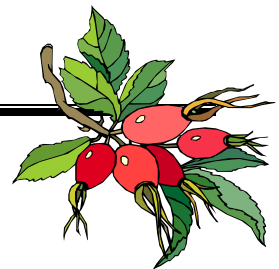
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son coeur
Sans remords, sans regrets, sans regarder l'heure
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur
Car à chaque âge se rattache un bonheur
Tu as le pouvoir de changer

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps
Le garder sain en dedans, beau en dehors
Ne jamais abdiquer devant un effort
L'âge n'a rien à voir avec la mort

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse
Qui ne croient plus que la vie peut-être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse

InconnuE

Bonnes Vacances

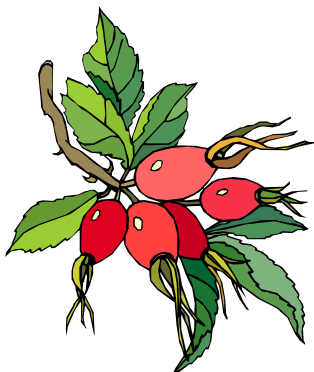


Parole à nos membres

Vous êtes fortement priés de nous faire part, par écrit, de vos observations sur tous sujets d'ordre général susceptibles d'intéresser les membres de votre AQDR.

Vous les faites parvenir comme suit : Le responsable des communications
AQDR Québec
165, rue de Carillon, local 323
Québec (Québec) G1K 9E9

Vous comprendrez bien que nous nous réservons le droit d'écourter ou de résumer vos lettres étant donné l'espace disponible dans ce bulletin.
Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension.



Journal de l'AQDR Québec

Vol. 8 – no 1, mai 2008

Responsable : Nicole Roberge
Laurent Rodrigue

Comité de lecture : Nicole Roberge
Laurent Rodrigue

Mise en page : Nicole Roberge

